

Sondage d'opinion « Nouveaux fronts » de la CSI

Thème spécial: La confiance dans les entreprises et les chaînes d'approvisionnement mondiales

Préparé à l'occasion du Sommet du G7, Schloss Elmau, Allemagne

Juin 2015

Table des matières

Table des matières	2
Avant-propos	3
Commentaire	5
Graphique 1: La confiance dans les entreprises internationales (nombre total du G7)	7
Graphique 2: La confiance dans les entreprises internationales (par pays)	7
Graphique 3: Les entreprises devraient payer un salaire minimum décent à tous les travailleurs dans leurs chaînes d’approvisionnement (nombre total de pays producteurs)	8
Graphique 4: Les entreprises devraient payer un salaire minimum décent à tous les travailleurs dans leurs chaînes d’approvisionnement (par pays)	8
Graphique 5: Les entreprises privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs (nombre total des pays producteurs)	9
Graphique 6: Les entreprises privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs (par pays)	9
Tableaux	10
Tableau 1: La confiance dans les entreprises mondiales	10

Tableau 2: Les entreprises devraient payer un salaire minimum décent à tous les travailleurs dans leurs chaînes d’approvisionnement	11
Tableau 3: Les entreprises privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs	13
Méthodologie	14
Post-scriptum: données sur les Pays-Bas	15

Avant-propos

Le modèle des chaînes d'approvisionnement fondé sur l'exploitation qui corrompt le commerce mondial doit prendre fin. Les dirigeants du G7, réunis en Allemagne à l'occasion de leur sommet annuel, peuvent induire un changement.

Le travail n'est pas une marchandise. Ce principe s'inscrit au cœur même de la Constitution de l'Organisation internationale du travail (OIT). Or, le réseau mondial des chaînes d'approvisionnement dominant le commerce mondial est autorisé à opérer sur cette base.

Les nations du G7 sont dotées de lois garantissant les droits fondamentaux des travailleurs et des travailleuses dans leur propre pays. Elles peuvent garantir l'égalité de traitement des travailleurs/euses dans d'autres pays où opèrent les entreprises établies dans les pays du G7, en étendant le même État de droit au-delà de leurs frontières.

Les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme fournissent un cadre à cette fin en précisant les obligations respectives des gouvernements et des entreprises: les gouvernements doivent protéger les droits humains; les entreprises doivent respecter et appliquer les droits humains.

La responsabilité de l'entreprise de respecter les droits humains « existe indépendamment des capacités et/ou de la détermination des États de remplir leurs propres obligations en matière de droits de l'homme et ne restreint pas ces dernières. »

Les Principes des Nations unies indiquent clairement que les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits des travailleurs/euses dans l'ensemble de leurs activités – y compris les sous-traitants et les fournisseurs.

Et lorsque le modèle d'entreprise du 21^e siècle considère que les taux de salaire ne sont qu'une question relevant du marché, nous devons rappeler aux entreprises que percevoir un salaire minimum vital est un droit humain.

La Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (article 23/3) stipule: « Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. » En d'autres termes, les salaires minimums vitaux constituent un droit humain fondamental. Et le respect des droits humains fondamentaux n'est pas négociable.

En effet, ce droit est énoncé tant dans la Déclaration de Philadelphie de l'OIT que dans sa Déclaration sur la justice sociale.

L'approche de la « responsabilité sociale des entreprises » (RSE) a échoué. Seul l'État de droit peut garantir: la transparence; une diligence raisonnable en matière de droits du travail et de sécurité; un salaire minimum vital et une négociation collective; ainsi qu'une protection sociale.

La législation non contraignante joue également un rôle vital. Nous demandons au G7 de soutenir le renforcement des Principes de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le rôle des Points de contact dans le mécanisme de plaintes et les conséquences.

Nous demandons que le rôle de l'OIT soit soutenu et renforcé afin d'éradiquer le travail informel ainsi que le travail forcé et de surveiller le comportement des entreprises.

En outre, nous demandons aux gouvernements de s'en remettre à leur propre législation afin que des voies de recours soient prévues lorsque la législation non contraignante n'est pas mise en oeuvre.

Et les gouvernements bénéficient de l'appui des citoyens. Cinquante-cinq pour cent des citoyens dans quatre pays du G7 (Allemagne, États-Unis, France, Royaume-Uni,) considèrent qu'on ne peut compter sur les entreprises pour qu'elles s'occupent de leurs travailleurs/euses.

Le G7 peut et doit faire la différence.

Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale

Commentaire

Le *Sondage d'opinion mondial 2014* de la CSI, mené dans 14 pays, révélait que 53 % de la population mondiale considérait que les revenus de leur famille avaient diminué par rapport au coût de la vie.

Conjugée avec le pourcentage des personnes ayant déclaré que leurs revenus avaient stagné (29 %), la grande majorité de la population mondiale (82 %) a indiqué que ses revenus étaient restés les mêmes ou avaient diminué par rapport au coût de la vie.

Cinquante-huit pour cent des personnes interrogées dans le cadre du même sondage ont déclaré qu'elles ne parvenaient pas à économiser – un chiffre similaire à celui des deux années précédentes, puisque 61 % indiquaient qu'elles n'étaient pas en mesure d'économiser en 2013 et 60 % en 2012. En 2014, 10 % des personnes interrogées n'avaient pas les fonds nécessaires pour couvrir les besoins les plus élémentaires.

Dans ce contexte, 60 % des personnes interrogées dans le cadre du *Sondage d'opinion 2014* estimaient que les intérêts des entreprises avaient trop d'influence sur la fixation des réglementations économiques, alors que 84 % considéraient que les citoyens ordinaires n'avaient pas assez d'influence. Soixante-deux pour cent des répondants voulaient que leur gouvernement fasse plus pour maîtriser le pouvoir des entreprises. La grande majorité (82 %) des personnes estimaient également que leur gouvernement devait faire plus pour garantir des salaires équitables aux travailleurs/euses dans leur pays.

Sur la base de ces informations générales, la CSI a effectué une étude supplémentaire sous la forme d'un bref sondage auprès de personnes dans neuf pays du monde développé et en développement.

Ces pays représentent ensemble les opinions de personnes dans des pays qui constituent 50 % du PIB mondial.

En outre, la CSI a commandé une enquête comprenant des questions supplémentaires portant sur la population dans trois pays producteurs, à savoir l'Indonésie, la Turquie et les Philippines, où une vaste main-d'œuvre est employée par des entreprises multinationales dans leurs chaînes d'approvisionnement.

La population des pays du G7 considère qu'on ne peut compter sur les entreprises pour s'occuper de leurs travailleurs.

Plus de la moitié (55 %) des personnes qui vivent en Allemagne, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni, pays du G7, considèrent qu'on ne peut compter sur la plupart des entreprises internationales pour qu'elles s'occupent de leurs travailleurs et que des réglementations plus strictes sont nécessaires.

Cette opinion était principalement exprimée en Allemagne, où 66 % de la population a indiqué qu'elle considérait qu'on ne pouvait compter sur les entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs – suivie du Royaume-Uni et de la France (54 %), et des États-Unis (47 %).

Le pourcentage de l'opinion selon laquelle on ne peut compter sur les entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs était plus élevé parmi les personnes âgées de 55 ans et plus (63 %).

Les personnes travaillant actuellement rejoignent la moyenne: 55 % pensaient qu'on ne peut compter sur les entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs.

Dans les économies de l'Indonésie, des Philippines et de la Turquie, la population est fermement convaincue que la plupart des employeurs privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs.

Quatre-vingts pour cent des répondants considéraient que la plupart des employeurs privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs.

Cette conviction était plus ferme en Turquie, où 89 % des personnes sondées adhéraient à cette affirmation. Toutefois, au moins trois quarts des personnes en Indonésie (77 %) et aux Philippines (75 %) estimaient que la sécurité des travailleurs n'était pas aussi importante pour les employeurs que leur profit.

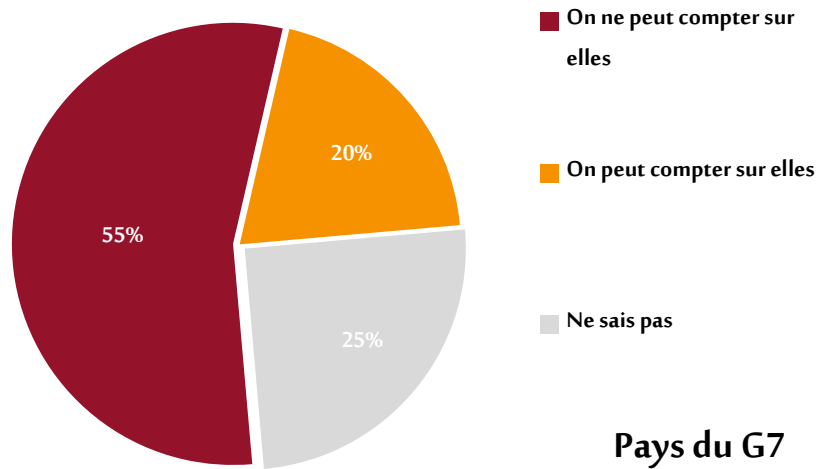
Dans les économies de l'Indonésie, des Philippines et de la Turquie, la grande majorité des citoyens pensent que les entreprises devraient payer un salaire minimum décent à tous leurs travailleurs – quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

Plus de trois quarts (78 %) des personnes dans les économies productrices considèrent qu'une entreprise ne devrait exercer ses activités que si elle peut payer à tous les travailleurs à travers ses chaînes d'approvisionnement un salaire minimum suffisant pour vivre.

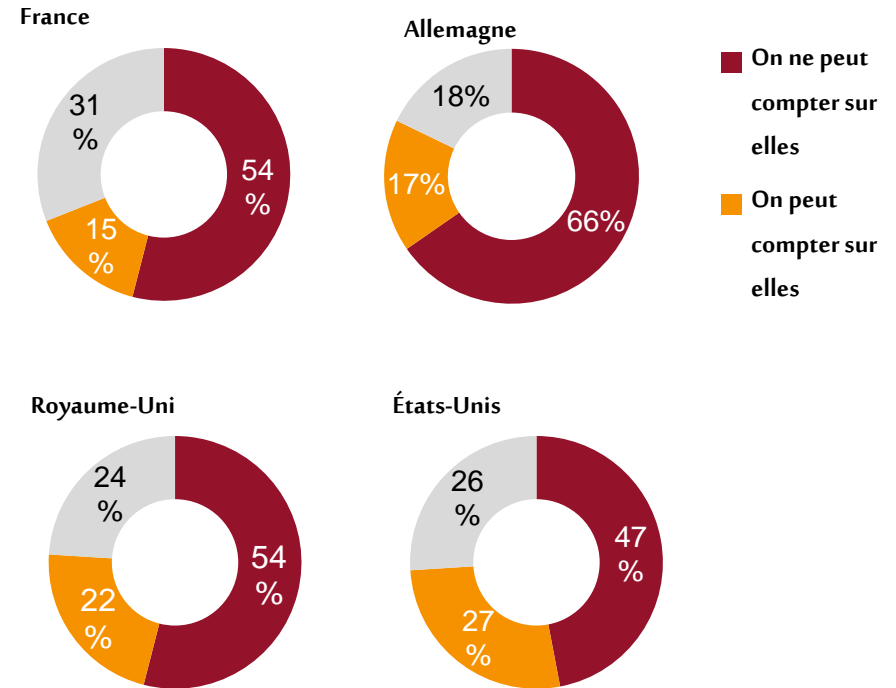
L'appui à cette affirmation est plus élevé en Indonésie (82 %), suivie des Philippines (79 %) et de la Turquie (72 %).

Même si les personnes qui travaillent (79 %) étaient plus susceptibles à être d'accord avec cet énoncé, le pourcentage n'était que légèrement supérieur à celui des personnes sans emploi (74 %).

Graphique 1: La confiance dans les entreprises internationales (nombre total du G7)



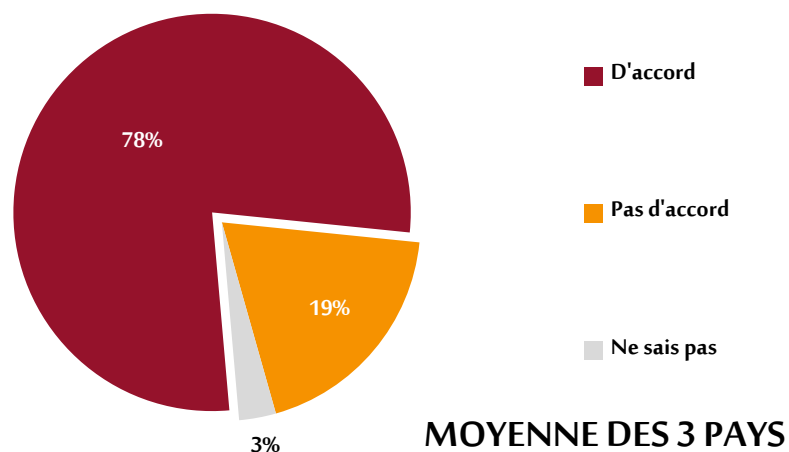
Graphique 2: La confiance dans les entreprises internationales (par pays)



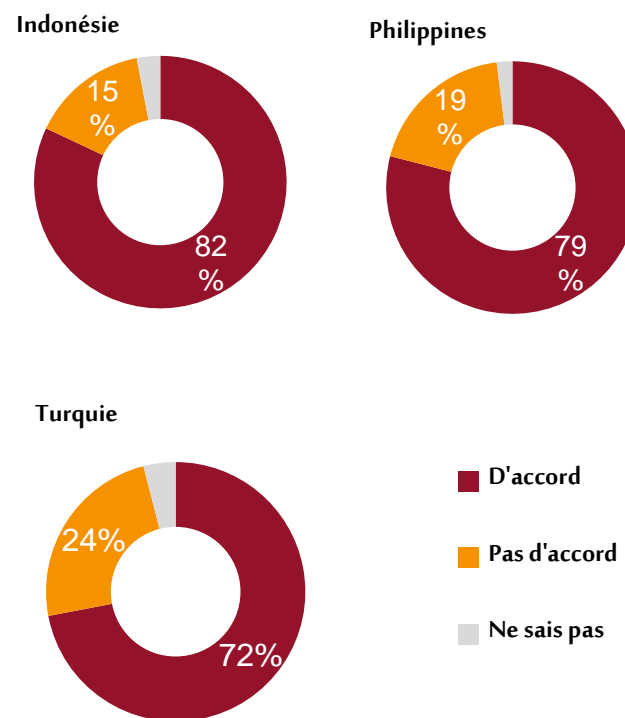
Notes: les pays du G7 comprennent l'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. La taille de l'échantillon dans ces pays est indiquée dans la méthodologie.

Question: Les citoyens sont divisés sur la meilleure manière de garantir aux travailleurs dans le monde entier des salaires, des droits et des conditions équitables. Certains considèrent qu'on peut compter sur les entreprises mondiales pour s'occuper de leurs travailleurs dans tous les pays où elles sont présentes. D'autres estiment que des réglementations plus strictes sont nécessaires pour garantir aux travailleurs des salaires, des droits et des conditions équitables. Parmi les énoncés suivants, lequel correspond le plus à votre opinion? On peut compter sur la plupart des entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs dans différents pays OU on ne peut pas compter sur la plupart des entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs et des réglementations plus strictes sont nécessaires.

Graphique 3: Les entreprises devraient payer un salaire minimum décent à tous les travailleurs dans leurs chaînes d’approvisionnement (nombre total de pays producteurs)



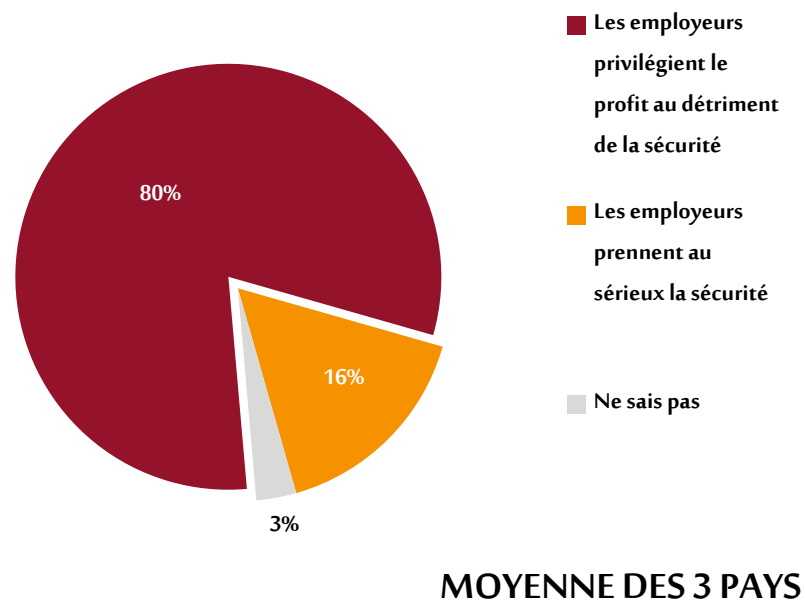
Graphique 4: Les entreprises devraient payer un salaire minimum décent à tous les travailleurs dans leurs chaînes d’approvisionnement (par pays)



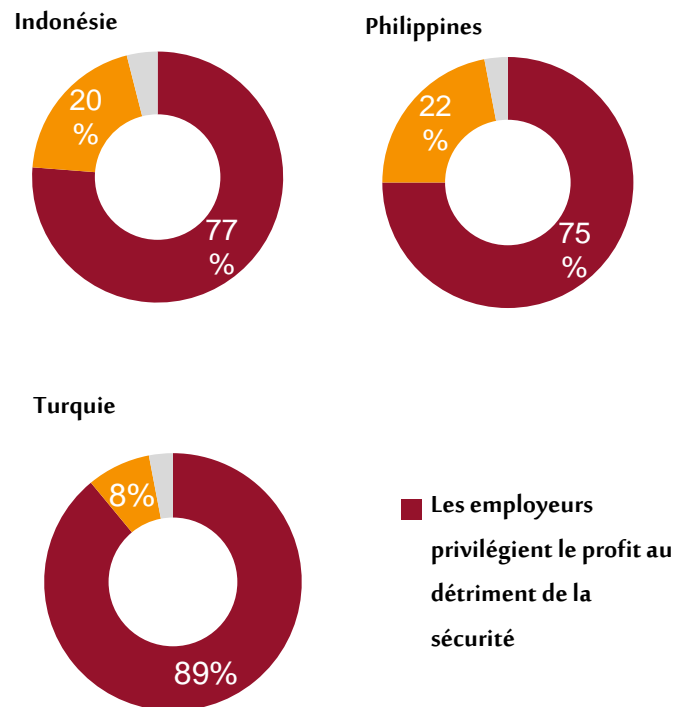
Notes: Le graphique 3 indique uniquement les résultats pour la Turquie, l’Indonésie et les Philippines. La taille de l’échantillon dans chaque pays est indiquée dans la méthodologie. Pour une lecture plus aisée, les pourcentages correspondant aux réponses « Ne sais pas » ne sont pas affichés au graphique 4 – veuillez consulter les tableaux.

Question: *une entreprise ne devrait exercer ses activités que si elle peut payer à tous les travailleurs à travers ses chaînes d’approvisionnement un salaire minimum suffisant pour vivre.*

Graphique 5: Les entreprises privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs (nombre total des pays producteurs)



Graphique 6: Les entreprises privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs (par pays)



Notes: Le graphique 5 indique uniquement les résultats pour la Turquie, l'Indonésie et les Philippines. La taille de l'échantillon dans chaque pays est indiquée dans la méthodologie. Pour une lecture plus aisée, les pourcentages correspondant aux réponses « Ne sais pas » ne sont pas affichés au graphique 6 – veuillez consulter les tableaux.

Question: Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous plus d'accord? La plupart des employeurs privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs OU la plupart des employeurs prennent au sérieux la sécurité de leurs employeurs, même si cela entraîne une diminution de leur profit OU je ne sais pas.

Tableaux

Tableau 1: La confiance dans les entreprises mondiales

Question: Les citoyens sont divisés sur la meilleure manière de garantir aux travailleurs dans le monde entier des salaires, des droits et des conditions équitables. Certains considèrent qu'on peut compter sur les entreprises mondiales pour s'occuper de leurs travailleurs dans tous les pays où elles sont présentes. D'autres estiment que des réglementations plus strictes sont nécessaires pour garantir aux travailleurs des salaires, des droits et des conditions équitables. Parmi les énoncés suivants, lequel correspond le plus à votre opinion?

	TOTAL	Allemagne	Chine	États-Unis	France	Inde	Indonésie	Philippines	Royaume-Uni	Turquie
On peut compter sur la plupart des entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs dans différents pays	20%	17%	-	27%	15%	-	-	-	22%	-
On ne peut pas compter sur la plupart des entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs et des réglementations plus strictes sont nécessaires.	55%	66%	-	47%	54%	-	-	-	54%	-
Ne sais pas	25%	18%	-	26%	31%	-	-	-	24%	-

	TOTAL	Moins de 35 ans	35-54	55+	Travaillent	Ne travaillent pas
On peut compter sur la plupart des entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs dans	20%	27%	18%	13%	23%	16%

différents pays						
On ne peut pas compter sur la plupart des entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs et des réglementations plus strictes sont nécessaires.	55%	48%	58%	63%	55%	56%
Ne sais pas	25%	25%	24%	24%	22%	28%

Tableau 2: Les entreprises devraient payer un salaire minimum décent à tous les travailleurs dans leurs chaînes d'approvisionnement

Question: Une entreprise ne devrait exercer ses activités que si elle peut payer à tous les travailleurs à travers ses chaînes d'approvisionnement un salaire minimum suffisant pour vivre.

	TOTAL	Allemagne	Chine	États-Unis	France	Inde	Indonésie	Philippines	Royaume-Uni	Turquie
D'accord	78%	-	-	-	-	-	82%	79%	-	72%
Pas d'accord	19%	-	-	-	-	-	15%	19%	-	24%
Ne sais pas	3%	-	-	-	-	-	3%	2%	-	4%

	TOTAL	Moins de 35 ans	35+	Travaillent	Ne travaillent pas
D'accord	78%	77%	79%	79%	74%

Pas d'accord	19%	20%	18%	19%	21%
Ne sais pas	3%	3%	2%	2%	4%

Tableau 3: Les entreprises privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs

Question: Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous plus d'accord?

	TOTAL	Allemagne	Chine	États-Unis	France	Inde	Indonésie	Philippines	Royaume-Uni	Turquie
La plupart des employeurs privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs	80%	-	-	-	-	-	77%	75%	-	89%
La plupart des employeurs prennent au sérieux la sécurité de leurs employés, même si cela entraîne une diminution de leur profit	16%	-	-	-	-	-	20%	22%	-	8%
Ne sais pas	3%	-	-	-	-	-	4%	3%	-	3%

	TOTAL	Moins de 35 ans	35+	Travaillent	Ne travaillent pas
La plupart des employeurs privilégient le profit au détriment de la sécurité de leurs travailleurs	80%	78%	84%	81%	80%
La plupart des employeurs prennent au sérieux la sécurité de leurs employés, même si cela entraîne une diminution de leur profit	16%	19%	12%	17%	15%
Ne sais pas	3%	3%	3%	3%	4%

Méthodologie

Ces conclusions ont été élaborées sur la base des réponses obtenues dans le cadre du Sondage d'opinion « Nouveaux fronts » 2015 de la Confédération syndicale internationale (CSI).

Les résultats dans le présent document se rapportent à trois des neuf questions posées dans le cadre du Sondage d'opinion « Nouveaux fronts » 2015.

Des neuf questions, trois ont été posées dans neuf pays, à savoir en Allemagne, en Chine, aux États-Unis, en France, en Inde, en Indonésie, aux Philippines, en Turquie et au Royaume-Uni.

Les six autres questions ont uniquement été posées à la population en Indonésie, en Turquie et aux Philippines.

Les résultats concernant les questions non incluses dans le présent rapport seront publiés séparément.

Dans chacun des neuf pays, environ 1.000 personnes ont été interrogées. La taille exacte des échantillons est indiquée ci-dessous.

Pays	Taille de l'échantillon
Allemagne	1047
Chine	1024
États-Unis	1046
France	1038
Inde	1017
Indonésie	1027
Philippines	1001

Royaume-Uni	1047
Turquie	1011

L'échantillon dans chaque pays a été choisi pour refléter les proportions nationales en termes d'âge, de genre et de région.

Les logiciels SPSS et Microsoft Excel ont été utilisés pour analyser les résultats.

Le présent projet a été mené conformément à la norme ISO 20252 telle qu'appliquée en Australie.

Les conclusions de cette étude représentent les opinions d'individus de pays qui constituent 50 % du PIB mondial.

Essential Media Communications et Anker Solutions se sont chargées de l'élaboration du questionnaire, de l'analyse des réponses et de la rédaction du rapport.

TNS Opinion a mené les enquêtes sur le terrain du 23 au 29 avril 2015.

Pour de plus ample informations, veuillez contacter: Gemma Swart
gemma.swart@ituc-csi.org

Post-scriptum: données sur les Pays-Bas

La CSI a mené, en mai 2015, un bref sondage d'opinion, indépendamment de celui qui figure dans le présent rapport.

Ce sondage a été mené auprès de 1010 adultes résidant aux Pays-Bas (âgés de 16 à 70 ans) par IPSOS Mori.

Il a été demandé aux personnes interrogées si elles pensaient qu'on pouvait compter sur les entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs dans les pays où elles sont présentes. Soixante pour cent ont déclaré qu'elles ne pensaient pas qu'on pouvait compter sur les entreprises internationales pour s'occuper de leurs travailleurs.

Seulement 36 % étaient d'avis qu'on pouvait compter sur les entreprises.

Bien que structurés et formulés différemment, ces résultats sont conformes aux questions présentées dans le reste du présent rapport.